

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL : France et Union 14 F — C.C.P. Lyon 101-98
Etranger 15 F
Scolaires, Lycéens ... Réduction de 50 %

Frais d'inscription : plaque adresse, carte de membre : 1,50 F en sus

N.B. — Les virements à notre C.C.P. Lyon 101-98 doivent être rédigés
au nom de la **SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**Pour tout changement d'adresse, prière de nous faire parvenir
la dernière bande et la somme de 1,50 F. (Timbres acceptés).

Minéralogie : Examen d'échantillons de gneiss, schiste et micaschiste en provenance des Alpes.

Botanique : Débat sur les différentes espèces de génépi et sur l'utilisation du safran. Ceci amenait le Président M. DIEUDONNÉ à parler d'une particularité génétique concernant la répartition des chromosomes du colchique.

Mycologie : De nombreux apports bien entendu, notons en particulier *Chlorosplenium aeruginosum*, avec carpophores généreusement épanouis.

Préhistoire : Lecture d'un rapport de F. CHABRAS, datant de 1874, sur les silex de Volgu (Saône-et-Loire). Ces douze magnifiques pièces de parfaite facture Solutréenne, dont les dimensions sont considérables, 0,344 m de long sur 0,080 m de large, pour une épaisseur de 0,007 m, pour la plus grande, restée intacte, et 0,232-0,078-0,008, pour la plus courte, ont été trouvées disposées côte à côte sur leur tranche, en un seul paquet, à un mètre au-dessous de la surface du sol, à 320 m de l'Arroux et à 130 m de la route de Digoïn à Gueugnon, en amont de la ferme de Volgu, commune de Rigny. Ce précieux dépôt probablement intentionnel, parce qu'isolé, est conservé au Musée de Chalon-sur-Saône. M. POPIER en a toutefois montré deux moulages à l'assistance, avant la projection d'une série de diapositives fort intéressantes, faites cet été à Balazuc. En effet, les fouilles entreprises par M. COMBIER, dans l'une des grottes de cette localité, sont susceptibles d'apporter de précieux renseignements, quant à la chronologie et aux caractéristiques des faciès du Moustérien, en Ardèche méridionale.

L. DELOGE.

PARTIE SCIENTIFIQUE

LES SCOMBRES DANS LE GOLFE D'AIGUES-MORTES

par J. GRANIER (Avignon).

Le Golfe d'Aigues-Mortes est l'une des régions traditionnelles de la pêche aux scombres en Méditerranée. La pêche à la Thonaille a commencé à être pratiquée à Sète vers 1780, puis à Palavas et au Grau-du-Roi vers 1840. La technique du Seinche a été introduite d'abord à Palavas en 1869, ensuite au Grau-du-Roi vers 1880¹. A côté de ces techniques communautaires, on pêche couramment le Thon à la ligne ou à la « Seinholle », engin qui permet à un seul bateau de capturer de petites « flottes » de poissons. Les Maquereaux sont pêchés à la traîne ou au lamparo.

Le milieu constitué par le Golfe d'Aigues-Mortes paraît être particulièrement favorable aux Scombridés. Les Maquereaux y sont abondants surtout pendant la saison chaude. Les Thons fréquentent le littoral pendant une grande partie de l'année. Les migrations de *Thunnus thynnus* se font dans le sens Est-Ouest au printemps, en sens inverse en automne.

Le tonnage des scombridés capturés annuellement dans le Golfe est important. C'est ainsi que les statistiques officielles de l'Inscription Maritime font état de 257 000 kg de Thons (Principalement *Thunnus thynnus*) pêchés en 1922 ; 244 000 kg en 1937, 200 000 kg en 1938, 321 000 kg en 1949, 280 000 kg en 1951, 470 000 kg en 1952².

1. Cf. Bibliographie, n° 3.

2. Cf. Bibliographie, n° 3.

Nous sommes moins bien renseignés en ce qui concerne le rendement de la pêche aux petits scombres (maquereaux), mais elle paraît être tout aussi fructueuse.

Du point de vue du naturaliste, il règne une grande confusion dans la détermination spécifique des individus capturés. En effet, si les pêcheurs connaissent bien le Thon rouge (*Thunnus thynnus*) et le Maquereau commun (*Scomber scombrus*), les espèces plus ou moins rares (*Sarda sarda*, *Katsuwonus pelamys*, *Auxis thazard*, etc...) sont le plus souvent confondues sous le même nom vulgaire de BONITE. Quant au Thon blanc ou GERMON (*Germo alalunga*) il est exceptionnel en Méditerranée et c'est le plus souvent l'Espadon (*Xiphias gladius*) ou certains grands squales que l'on vend sous ce nom sur les marchés. Le présent travail a pour but de remédier, dans la mesure du possible, à cette confusion et de préciser les espèces de ce sous-ordre qui fréquentent le Golfe d'Aigues-Mortes.

(NOTA : La systématique et la synonymie employées dans la présente note sont celles adoptées par L. BERTIN et C. ARAMBOURG dans le Traité de Zoologie de P.-P. GRASSÉ).

S.O. SCOMBROIDEI

Famille : SCOMBRIDÆ

Scomber scombrus L. (Maquereau commun).

Dos bleu-vert orné de bandes noires en zig-zag. Ventre blanc argenté. Le dessus de la tête, entre les deux yeux, de teinte foncée. Diamètre de l'œil contenu 5 à 6 fois dans la longueur totale de la tête. Pas de corselet apparent. Longueur : 0 m 20 à 0 m 45.

Très commun l'été dans le Golfe d'Aigues-Mortes.

Scomber colias Gm. (Maquereau espagnol ou Billard).

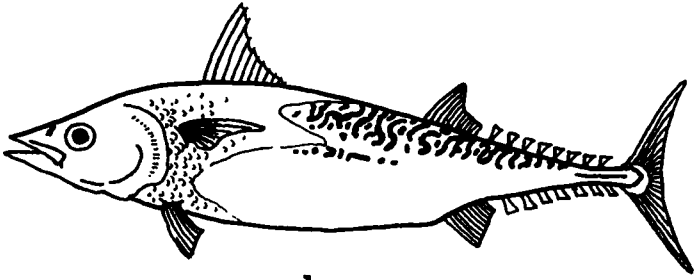
Se distingue surtout de l'espèce précédente par des taches noires arrondies, plus ou moins distinctes, sur tout le corps, en plus des bandes zig-zaguées. Le dessus de la tête, entre les deux yeux, est blanchâtre et plus ou moins transparent. Diamètre de l'œil contenu 4 fois environ dans la longueur totale de la tête. Corselet apparent. Cette espèce possède une vessie natatoire qui fait défaut chez *S. scombrus*. Longueur : 0 m 20 à 0 m 35.

Moins fréquente, semble-t-il, que l'espèce précédente. Il est vrai qu'elle doit être bien souvent confondue avec elle car ses caractères distinctifs ne sont pas très évidents. Les deux espèces sont d'ailleurs parfois mêlées dans les mêmes bancs.

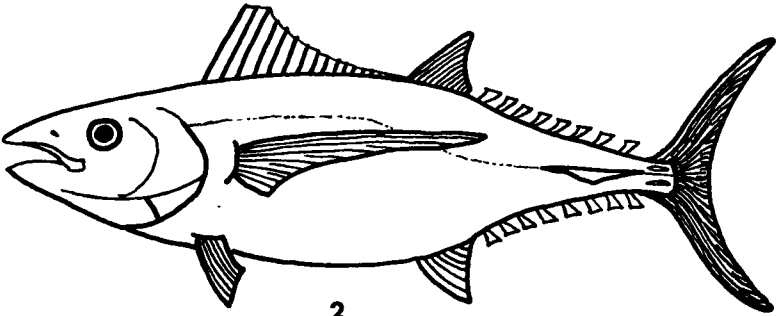
Sarda sarda (Bl.) (Pélamide ou Bonite à dos rayé)

Dos bleuté, orné de bandes obliques et de bandes verticales se croisant sur les flancs. Ventre argenté. Corselet bien visible. Mâchoires fortement dentées. Longueur : 0 m 40 à 0 m 60.

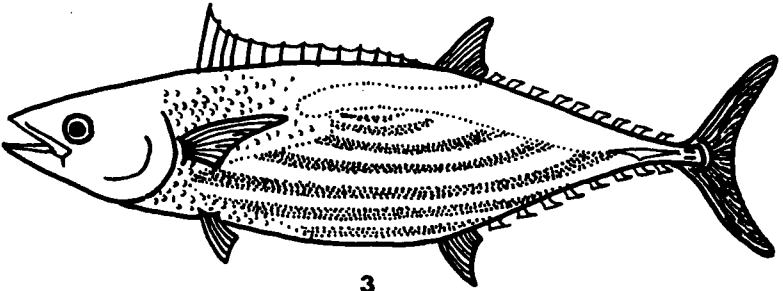
Assez rare dans le Golfe d'Aigues-Mortes. Sporadiquement, quelques exemplaires sont capturés mêlés aux bancs de maquereaux. Les pêcheurs locaux les désignent parfois sous le nom patois de « peï-esparme ».



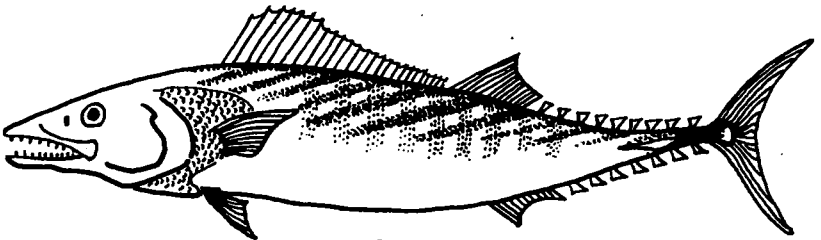
1



2



3



4

Figure 1

1 : Bonitou (*Auxis thazard*) ; 2 : Germon ou Thon blanc (*Germo alalunga*) ;
3 : Bonite à ventre rayé (*Katsuwonus pelamys*) ; 4 : Pélamide (*Sarda sarda*).

FAMILLE : THUNNIDAE

Thunnus thynnus (L.). (Thon rouge).

Dos bleu sombre, flancs bleuâtres, ventre argenté. Première dorsale trapézoïdale, s'atténuant peu à peu d'avant en arrière. Nageoires pectorales courtes, ne dépassant pas en arrière la première dorsale. Longueur : 1 à 2 m, exceptionnellement 3 à 3,50 m. On cite des thons pesant jusqu'à 700 kg ! La majorité des spécimens pêchés dans le Golfe mesure de 0,60 m à 1,40 m et pèse de 4 à 40 kg³. Toutefois, il n'est pas rare que les pêcheurs capturent des exemplaires beaucoup plus gros : 217 kg (Palavas, mai 1947) ; 145 kg (Grau-du-Roi, septembre 1952) ; 166 kg (Sète, mai 1932) ; 196 kg (Sète, juin 1949)⁴ ; 188 kg (Grau-du-Roi, août 1956) ; 215 kg (Grau-du-Roi, septembre 1967) ; etc. Les individus de 80 à 100 kg sont assez fréquents.

Germo alalunga (Gm.). (Thon blanc ou Germon).

Se distingue du Thon rouge par sa taille moindre et surtout par ses longues nageoires pectorales, en lame de sabre, dépassant en arrière la seconde dorsale. Première dorsale triangulaire, s'atténuant peu à peu d'avant en arrière. Dos bleu, flancs bleuâtres, ventre argenté. Longueur : 0,60 m à 1,10 m.

Considéré par divers auteurs comme inconnu en Méditerranée, le Germon a pourtant été capturé plusieurs fois dans le Golfe d'Aigues-Mortes (notamment au Grau-du-Roi, en août 1956 et en septembre 1964). Toujours exceptionnelle, cette espèce peut souvent passer inaperçue au milieu des « flottes » de Thons rouges pêchées par les seinches et les thonailles.

Euthynnus thunninus (C.V.). (Thonine).

Dos bleu, flancs bleuâtres, ventre argenté. Première nageoire dorsale falciforme, diminuant rapidement d'avant en arrière. Hauteur contenue plus de 4 fois dans la longueur totale. Longueur : 0,70 m à 1,20 m.

Apparemment très rare dans le Golfe d'Aigues-Mortes où je ne l'ai identifié qu'une seule fois.

Auxis thazard (Lac.). (Bonitou ou Bonite Melva).

Dos bleu sombre vergeté de noir. Flancs et ventre argentés. Nageoires dorsales écartées l'une de l'autre. Pectorales courtes. Corselet bien développé. Longueur : 0,30 m à 0,60 m.

Commun dans le Golfe d'Aigues-Mortes.

Katsuwonus pelamis (L.). (Bonite ; Bonite à ventre rayé).

Dos bleu. Flancs et ventre ornés de bandes noires longitudinales. Première dorsale falciforme, diminuant rapidement d'avant en arrière. Hauteur contenue environ 4 fois dans la longueur totale. Longueur : 0,40 à 1 m.

Espèce rare dans le Golfe d'Aigues-Mortes.

3. Cf. Bibliographie, n° 3.

4. Cf. Bibliographie, n° 3.

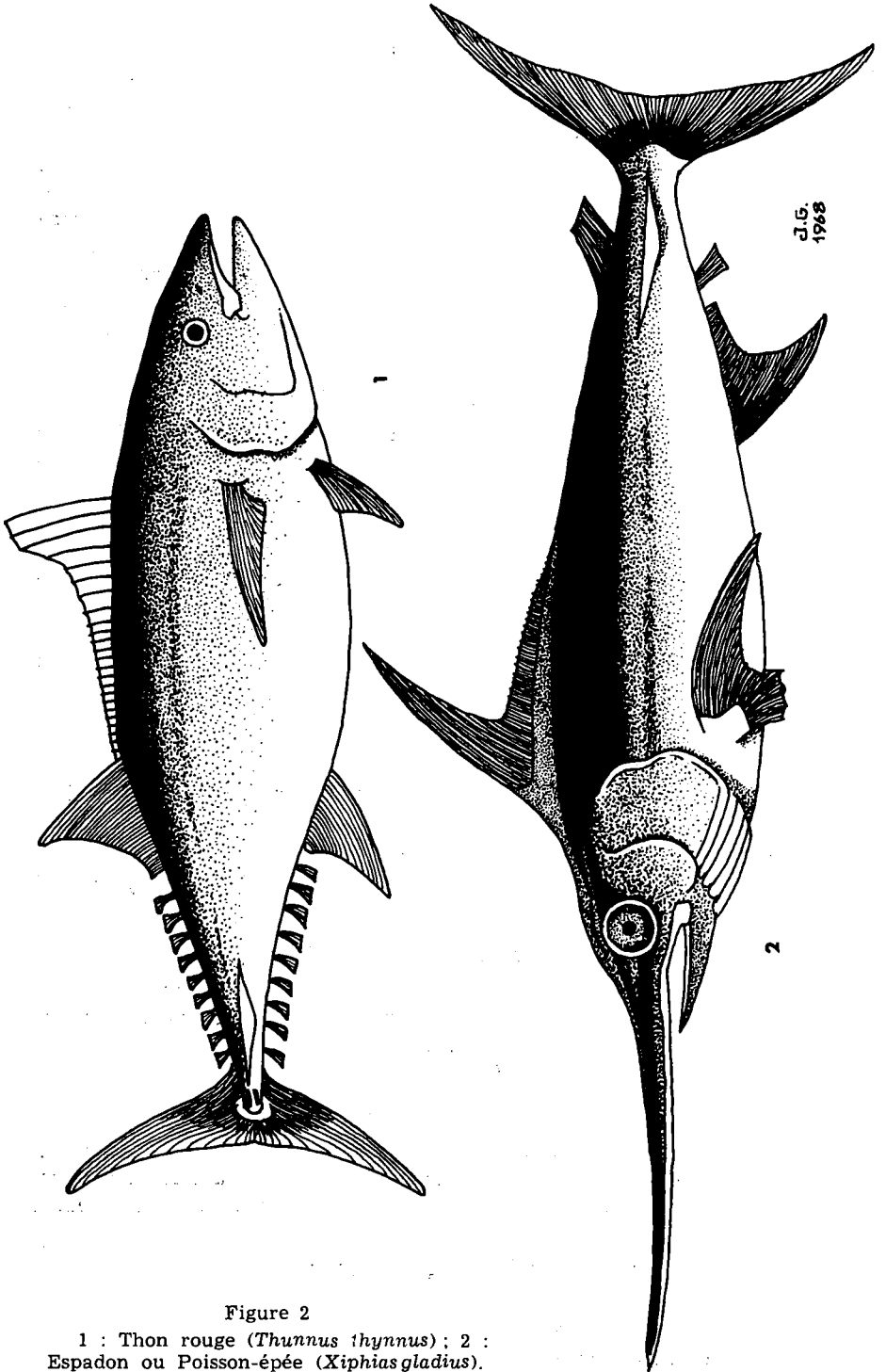


Figure 2

1 : Thon rouge (*Thunnus thynnus*); 2 :
Espadon ou Poisson-épée (*Xiphias gladius*).



Figure 3

En haut : Thons rouges, Espadons et squalo renard (au premier plan) sur le quai du Grau-du-Roi. Les espadons ont déjà été amputés de leur « épée » et de leur nageoire dorsale (cliché PARÈRE).

En bas : Une scène de la pêche au thon rouge, au Seinche, dans le Golfe d'Aigues-Mortes (cliché CLARION).

FAMILLE : XIPHIIDAE

Xiphias gladius L. (Espadon ou Poisson-épée).

Il s'agit là d'un énorme poisson ayant la forme générale fuselée d'un Thon, mais dont le museau et la mâchoire supérieure s'allongent en un rostre long et pointu, aplati dans le sens dorso-ventral. La coloration est à peu près celle du Thon rouge : bleu sombre sur le dos, blanchâtre ou blanc argenté sur les flancs et le ventre. Nageoire dorsale unique et très haute, falciforme. Pas de pinnule. Les yeux sont énormes. Longueur : 2 à 5 m, rostre compris.

L'Espadon est assez commun dans le Golfe d'Aigues-Mortes ; sporadiquement abondant, principalement dans les parages du Grau-du-Roi. Durant l'été 1966, notamment, les pêcheurs graulens ont capturé dans leurs thonailles près d'une centaine d'individus de cette espèce. Plusieurs spécimens sont également pêchés chaque année au large de Sète⁵. Comestible ; vendu sous le nom impropre de « Thon blanc ».

FAMILLE : ISTIOPHORIDAE

Tetrapturus belone C.V. (Marlin ou Poisson-pique).

Cette énorme espèce se distingue principalement de l'Espadon par son rostre dont la section est circulaire, non aplatie. Sa longueur pourrait atteindre 6 m, selon certains auteurs, et son poids 500 kg.

Espèce méditerranéenne, surtout connue des côtes de Sicile et d'Afrique, le Marlin paraît être excessivement rare dans le Golfe d'Aigues-Mortes. Pour ma part, je ne l'ai identifié sûrement qu'une seule fois, en août 1956, au Grau-du-Roi. Il s'agissait d'un individu de 4 m de long environ, que les pêcheurs avaient pris pour un Espadon. Je n'ai malheureusement pas eu le loisir de faire de plus amples observations sur cette capture exceptionnelle.

Muséum Requien d'Histoire Naturelle,
Avignon, mars 1968.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1. BERTIN (L.) et ARAMBOURG (C.). — *Super-Ordre des Téléostéens*, in *Traité de Zoologie* de P.-P. GRASSÉ, t. XIII, fasc. III, pp. 2 432 à 2 437, 1958.
2. CALVET (L.). — *La station zoologique de Cette avec une esquisse de la faune et de la flore marine de la région*. Trav. Inst. Zool. de l'Université de Montpellier, série 2, 15, pp. 5-90, 1905.
3. DOUMENGE (F.). — *La Pêche au Thon dans le Golfe d'Aigues-Mortes*. Vie et Milieu, t. IV, fasc. 3, pp. 381 à 410, 1953 (1954).
4. DOUMET (N.). — *Catalogue des poissons recueillis ou observés à Cette*. Revue et Magasin de Zoologie, pp. 1-47, 1860.
5. FRASER-BRUNNER (A.). — *The fishes of the family Scombridae*. A.M.N.H. ; London (12), vol. 3, pp. 131 à 163, 1950.
6. QUIGNARD (J.P.), RAIBAUT (A.), TRILLES (J.P.). — *Contribution à la faune ichthyologique sétoise*. Naturalia Monspelienisia, série Zoologie, fasc. IV. pp. 61 à 85, 1962.

5. Cf. Bibliographie, n° 6.